

Mentions légales

KW REVOLUTION

Raison sociale : KW REVOLUTION

Adresse siège social : 16 B Chemin de MALACHER – 38240 - MEYLAN

Siret : 89476414100020

Délivrance Siret : GRENOBLE

Numéro TVA Intracommunautaire : FR86894764141

Forme juridique : SAS

Capital social : 128 570€

Assurance RCP : GALIAN

Carte Transaction : CPI38012021000000013

Date de délivrance : 22/04/2021

Délivrée par : CCI de GRENOBLE

Caisse de garantie financière : GALIAN

N° de caisse de garantie : C11067938

Adresse caisse de garantie : 89, rue de la Boétie

Montant de la garantie financière : 120 000 €

Nom du médiateur : MEDIMMOCONSO

Adresse du médiateur : 1 Allée du Parc de Mesemena 44500 LA BAULE ESCOUBLAC

Adresse du site: <http://medimmoconso.fr>

HONORAIRES DU MARKET CENTER

TRANSACTION

RÉMUNÉRATION

Pourcentage ou forfait appliqué sur le montant de la transaction

MONTANT DE LA TRANSACTION	LOCAUX À USAGE D'HABITATION ET TERRAINS (TVA INCLUSE)
0€ à 49 999€	5 000 €
50 000€ à 500 000€	4% + 3 000€
> 500 001	4%
GARAGE	10% (AVEC UN FORFAIT MINIMUM DE 2 000€)
PROGRAMME NEUF (APPARTEMENT, MAISON)	HONORAIRES FIXES SELON PROMOTEUR

Dans le cadre d'une signature d'un mandat dit "SUCCESS" avec validation de la clause confiance :

- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 30 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 10% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 60 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 20% des honoraires affichés sur le présent barème.
- L'absence d'offre d'achat au prix de l'estimation réalisée par l'agent KW, dans les 90 jours de la mise en vente au prix de l'estimation précitée, entraînera une remise de 30% des honoraires affichés sur le présent barème.

Dans le cadre d'une signature d'un mandat dit "SUCCESS" avec validation de la clause fidélité :

Une remise de 25% des honoraires affichés sur le présent barème sera appliquée dès la seconde transaction réalisée par le biais du Groupe Keller Williams pour le compte du client.

Dans le cadre d'une signature d'un mandat dit "SUCCESS" avec validation de la clause Win/Win :

Les honoraires affichés sur le présent barème seront divisés par moitié, en cas de vente à un Acquéreur présenté par le Mandant, dans les conditions prévues par ledit Mandat SUCCESS.

MURS ET FONDS DE COMMERCES (HT)	10%
--	------------

formément aux usages locaux et sauf convention expresse différente entre les parties (indiqué mandat), la partie sera à la charge de la partie indiquée ci-contre.

CHARGE DE LA RÉMUNÉRATION : VENDEUR

Sauf stipulations contraires prévues au contrat : Mandats de recherches uniquement.

BARÈME APPLICABLE À COMPTER DU 26/04/2021

—————
KELLER WILLIAMS RÉVOLUTION

16 B chemin de Malacher,

38240 MEYLAN

04 28 70 49 47

N° SIRET : 894 764 141 000 20
